

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 22 mai 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

—————
Prières
 —————

● (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

HOMMAGE À RICK HANSEN—LA FIN DU PÉRIPLÉ EN FAUTEUIL
ROULANT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, cet après-midi, Rick Hansen termine à Vancouver son exaltant périple autour du monde en fauteuil roulant.

Durant les deux dernières années, Rick a fait preuve de courage, d'humour, de noblesse et de force physique, morale et spirituelle.

Rick est un héros pour les Canadiens handicapés, pour les jeunes et pour chacun d'entre nous. Il nous a donné à tous une belle leçon de respect des autres et d'amour-propre. Il nous a fait voir la joie du travail acharné et la valeur de l'endurance et de la persévérance.

Je rends hommage à Rick Hansen. Vous le savez comme moi, monsieur le Président, c'est aujourd'hui une journée pas comme les autres à Vancouver. Rick est revenu chez lui et nous sommes tous très fiers de lui.

Nous avons besoin de plus de héros aussi racés. Nous avons besoin d'autres Rick Hansen.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES SPORTS

MEILLEURS VOEUX À L'HALTÉROPHILE LANGIS CÔTÉ

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, en fin de semaine dernière avait lieu dans la région du Lac-Saint-Jean le Championnat canadien d'haltérophilie. A cette occasion, M. Langis Côté, un jeune citoyen de ma circonscription, s'est distingué en remportant, pour la troisième fois consécutive, la première place chez les 67.5 kilos.

La place que ce jeune s'est taillée dans le monde de l'haltérophilie est une fierté pour notre région, mais plus que tout, monsieur le Président, c'est une preuve que les jeunes Canadiens et Canadiennes ont le sens de la discipline et qu'ils savent déployer les efforts nécessaires pour atteindre leur but. Nous devrions tirer une leçon de cet exemple de discipline.

En terminant, je souhaite bonne chance à Langis pour la coupe d'Europe qui aura lieu en Autriche le mois prochain.

* * *

[Traduction]

AIR CANADA

LE RENVERSEMENT DE LA SUSPENSION IMPOSÉE À UNE
HÔTESSE DE L'AIR

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, je suis sûr que vous vous souvenez du cas de Toni Corrado, l'hôtesse d'Air Canada suspendue pour 30 jours pour avoir critiqué le ministre des Transports en présence de passagers qui lui demandaient son opinion et qui, en fin de compte, se sont avérés être des délégués en route pour le congrès du parti conservateur.

Ces derniers ont écrit au ministre et la lettre a été transmise directement à Air Canada, ce qui a valu une suspension de 30 jours à M^{me} Corrado.

Ce cas a intéressé l'opinion, de sorte que les allégations faites à l'endroit de M^{me} Corrado ont été considérablement modifiées. Ne voulant pas donner l'impression que le parti conservateur s'opposait à la liberté de parole, on a réduit à sept jours la durée de sa suspension en lui reprochant d'exprimer ses opinions avec trop de persistance.

La Chambre doit être reconnaissante envers Toni Corrado, qui a eu le courage de refuser d'accepter une réduction de peine pour une accusation injuste. Elle a posé un grief contre la sanction qu'on lui a imposée et l'audition a commencé à Vancouver la semaine dernière.

L'audition était en cours lorsqu'Air Canada a offert à M^{me} Corrado un règlement qu'elle aurait pu offrir un an plus tôt.

Je me fais un plaisir d'informer la Chambre que la suspension de sept jours a été révoquée et que M^{me} Corrado recevra une compensation financière complète. Son droit à la liberté d'expression a été reconnu par Air Canada et elle ne sera pénalisée d'aucune manière.

Félicitations à Toni Corrado d'avoir défendu ses droits et d'avoir eu gain de cause.